www.arcanson.com

FICHE DESCRIPTIVE

HIVER 2024

COLS ET SOMMETS DES BAUGES EN RAQUETTES

Séjour randonnée en étoile, en hôtels **
6 jours / 5 nuits / 5,5 jours de marche

6 jours – 5 nuits – 5,5 jours de marche

Entre le lac du Bourget et le lac d'Annecy, le **massif des Bauges** constitue une entité à la fois géographique et culturelle. Ce **Parc naturel régional** est constitué de montagnes superbes, sauvages et paisibles où l'élevage est encore très présent.

Nous avons déniché des itinéraires menant à des cols et des **sommets grandioses** où les **chamois** sont souvent au rendez-vous. Durant cette semaine, nous explorons les **vallons secrets** de la vallée des "Bauges Devant".

ARCANSON - 2195 route de la Croix Perrin - Les Gaillardes
38112 AUTRANS-MEAUDRE EN VERCORS - FRANCE
Tel : (33) 04 76 95 23 51 E-Mail : contact@arcanson.com
www.arcanson.com

PROGRAMME

Jour 01 : Lundi

Transfert pour Jarsy et déjeuner à l'hôtel.
Après s'être changés, sans véritable transition, nous allons effectuer notre première montée entre Trélod et Arcalod, points culminants des Bauges pour atteindre le **Col de Chérel** (1495 m).
Nous longeons **la Réserve Nationale de Faune** et peut-être aurons-nous la chance d'apercevoir des chamois, car nous sommes en limite d'une "zone de protection spéciale".
Dénivelée : 520 m Longueur : 6.5 kms Horaire : 3 h 00 mn

Jour 02 : Mardi

Ce "Tour des quatre cols" commence au dernier hameau de la vallée de Doucy, **le Cul du Bois**. Nous atteignons rapidement le **Golet de Doucy** (1329 m) et entamons ensuite la montée conduisant à la **Crête du Mont Julioz** (1500 m). Une traversée en forêt nous conduit au Col du Plane (1337 m), puis au Trou de la Fenêtre (1269 m).
Nous descendons ensuite le doux vallon de clairière en clairière pour atteindre **les villages typiquement baujus de Mont Derrière et Mont Devant** (1010 m). Nous remontons au **Col de Bornette** (1304 m) nous ménageant de très belles vues sur le lac d'Annecy et le massif des Bornes-Aravis. Une belle traversée sous le Banc Plat nous ramène **au Golet de Doucy** (1329 m) et **au Cul du Bois**.
Dénivelée : 780 m Longueur : 16 kms Horaire : 5 h 30 mn

Jour 03 : Mercredi

Nous commençons par nous élever au-dessus de la **haute vallée du Chéran**, au pied de la **pyramide du Trélod**. Nous quittons le fond de vallée austère et gagnons peu à peu les grands espaces dégagés du **vallon perché de l'Arclusaz**. Après être passés aux Chalets du Praz (1405 m), nous montons jusqu'à **la Crête Ouest** (1703 m), au sommet de la falaise. Nous y découvrons le massif des Bauges dans sa presque intégralité.
Plusieurs variantes sont possibles pour la descente.
Dénivelée : 840 m Longueur : 10.5 kms Horaire : 5 h 00 mn

Jour 04 : Jeudi

Une randonnée plus douce est au programme de cette journée. Nous partons d'Epernay, au fond de la vallée des Bauges Devant. Une douce montée entre forêt et clairière nous conduit **à Pré Bailet** (1041 m), puis à **la Crête de la Via**, sur la bordure sud du massif des Bauges.
Nous atteignons le **Chalet du Potat** (1382 m), puis l'**Epion** (1422 m), point culminant de la journée. **Le Col du Potat** (1351 m) nous offre de superbes vues, du massif de la Lauzière et la Chartreuse jusqu'au **Mont Aiguille dans le Vercors**.
Dénivelée : 600 m Longueur : 9.2 kms Horaire : 4 h 00 mn

Jour 05 : Vendredi

Cette randonnée au-dessus de Jarsy nous permet de découvrir la face ouest de l'Arcalod, point culminant des Bauges. Nous sortons de la forêt au **Chargieu** (1295 m). Après le petit col, nous gravissons les superbes pentes dégagées conduisant à la crête et à **la Croix d'Allant** (1580 m), splendide belvédère sur l'Arcalod et le Mont de la Coche.
Selon l'enneigement, plusieurs itinéraires de descente sont possibles
Dénivelée : 730 m Longueur : 9 kms Horaire : 5 h 00 mn

Jour 06 : Samedi

Nous allons découvrir le versant Est du Mont Colombier qui fait face au village de Jarsy et que nous avons devant les yeux depuis une semaine. Une montée en forêt, puis une belle combe nous conduit au **Chalet Besson** (1281 m). En suivant la crête nous gagnons la **Croix du Plane** (1385 m), au pied du Mont Colombier. La descente s'effectue par la grange de **Frotte Cul**, la bien nommée.
Dénivelée : 730 m Longueur : 8 kms Horaire : 4 h 30

COMPLEMENT DE PROGRAMME

Ce programme est indicatif, il peut être modifié par votre accompagnateur pour s'adapter aux conditions météorologiques et nivologiques –

ANIMATIONS hors randonnée :

Lors d'une semaine de randonnée en étoile, nous disposons toujours d'un peu de temps pour visiter les sites remarquables du massif. En fin de journée, au cours d'une ½ journée de mauvais temps, et si la proposition convient à l'ensemble du groupe, votre accompagnateur vous emmènera visiter au choix :

- La Chartreuse des Aillons : lieu qui retrace l'histoire du massif et présente de manière passionnante le patrimoine et l'architecture des Bauges.
- La maison thématique du Parc Naturel : paysages, Faune et Flore avec des maquettes intéressantes pour revivre vos randonnées !
- La fromagerie du Val d'Aillon : présentation de la fabrication des fromages locaux.

ENNEIGEMENT

Nous sommes avant tout des randonneurs et si la neige vient à manquer nous assurons tout de même le départ de nos séjours. L'ambiance et la luminosité hivernale seront au rendez-vous même si nous ne pouvons pas chausser les raquettes.

La montagne est très différente en hiver, les couleurs ne sont pas les mêmes que l'été, et le soleil est plus bas sur l'horizon offrant des lumières de coucher de soleil tout au long de la journée !

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Le Lundi en gare d'Aix Les Bains TGV (sortie principale) à 11h45

Accès voiture :
En provenance de Lyon, Grenoble : l'autoroute A43 jusqu'à Chambéry, puis A 41 en direction de Annecy. Sortie n°13 "Aix les Bains Sud". Suivre ensuite la direction centre ville, puis gare.
En provenance de Genève : l'autoroute A41 en direction de Chambéry. Sortie n°14 "Aix les Bains Nord" Suivre ensuite la direction centre ville, puis gare.
Transfert ensuite pour Jarsy en suivant l'accompagnateur avec votre véhicule.
Parking : Vous pouvez garer votre véhicule sans souci près de votre hébergement.

Accès train : gare TGV d'Aix les Bains (horaires sur www.voyages-sncf.com)

Paris gare de Lyon - Aix les Bains : 07h48 - 11h46 (via Lyon)

Lyon Part Dieu - Aix les Bains : 10h34 - 11h46

Marseille - Aix les Bains : 08h11 - 11h46 (via Lyon)

DISPERSION

Le Samedi en gare d'Aix Les Bains TGV vers 17h30.

Retour voiture : le Samedi à l'hôtel

Retour train : le Samedi à la gare d'Aix les Bains (horaires sur www.voyages-sncf.com)

Aix les Bains – Paris : 17h49 – 21h52 (via Ambérieu et Bourg en Bresse)

Aix les Bains – Paris : 18h26 – 22h04 (via Chambéry)

Aix les Bains – Lyon : 17h39 –18h52

Aix les Bains – Marseille : 17h39 – 21h15 (via Lyon)

FORMALITES

Carte d'identité ou passeport en cours de validité.

NIVEAU

Pour marcheurs sportifs.

Randonneur niveau 3 sur une échelle de 5.

Itinéraire de montagne avec dénivelées de 600 à 840 mètres/jour. Accessible aux randonneurs n'ayant jamais pratiqué la randonnée en raquettes à neige. Si vous le souhaitez, il est toujours possible de se reposer une journée pour reprendre des forces.

Dénivelée moyenne : 600 m	Maximum : 840 m
Longueur moyenne : 10 km	Maximum : 16 km
Horaire moyen : 5 h 00	Maximum : 5 h 30

HEBERGEMENT

5 nuits en hôtel ** à Jarsy, en chambres doubles (douche et WC dans la chambre). Au cœur d'un village de 150 habitants, dans une maison rénovée, l'hôtel est idéalement placé pour profiter de la vie locale.
Les **inscriptions individuelles** sont regroupées en chambre de 2 à 3 personnes. Supplément pour chambre individuelle (120 €/personne), dans la mesure des disponibilités.

Les repas

Pour les repas, Gaétan se met en quatre pour nous faire découvrir la cuisine locale en sortant des « sentiers battus », un régal tout en surprises !
Les pique-niques sont copieux et accompagnés de vivres de course, préparés par hébergement.

TRANSFERTS INTERNES

Notre minibus pouvant transporter 8 personnes en plus de l'accompagnateur, si le groupe dépasse ce nombre, nous pouvons vous demander d'utiliser votre propre véhicule.
Dans ce cas-là, il est bien évident que vous serez défrayé des frais engagés.

PORTAGE DES BAGAGES

Vous ne portez qu'un sac comportant les affaires pour la journée et le repas de midi fourni, réparti entre tous.

GROUPE

Les groupes sont constitués de 6 à 12 personnes.

ENCADREMENT

Jean François, Pierre ou Yves, Accompagnateurs en Montagne Baujus, spécialistes de la randonnée hivernale.

MATERIEL FOURNI

Pour ces randonnées en raquettes il vous sera fourni une paire de raquettes "Inook Expert" très performantes. Leur système de fixation s'adapte à tous les types de chaussures (si vous avez un doute appelez-nous). Pour compléter l'équipement nous vous proposons des bâtons de ski.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Vêtements :

Les principes :

Pour le haut du corps, le principe des 3 couches permet de gérer quasiment toutes les situations :
- un sous-pull à manches longues en matière respirante (fibre creuse).
- une veste en fourrure polaire chaude.
- une veste coupe-vent imperméable et respirante type gore-tex.

En marchant, par beau temps calme, le sous-pull peut suffire. Par temps de pluie, neige ou vent, il suffit de rajouter la veste imperméable. Par grands froids ou lors des pauses, la veste polaire est un complément indispensable.
Prévoir des vêtements qui sèchent rapidement et donc proscrire le coton. Préférez la laine, la soie et les fibres synthétiques qui permettent de rester au sec et au chaud aussi longtemps que possible.
Pensez à vous couvrir avant d'avoir froid, mais surtout à vous découvrir avant d'avoir trop chaud. La sueur est l'ennemi du randonneur à raquettes, car elle humidifie les vêtements qui sont rapidement glacés lors des pauses. Ainsi, il est très rare d'effectuer une ascension vêtu d'une veste polaire.
Eviter les anoraks et proscrire les combinaisons de ski, trop chauds et encombrants.

La liste idéale : **(à adapter suivant la randonnée et la saison)**

- o 1 chapeau de soleil ou casquette.
- o 1 foulard.
- o 1 bonnet.
- o 1 paire de moufles avec éventuellement des gants en soie et une paire de gants supplémentaire.
- o T-shirts manches courtes en matière respirante de préférence (1 pour 2 à 3 jours de marche).
- o 1 sous-pull à manches longues en matière respirante ou une chemise.
- o 1 veste en fourrure polaire.
- o 1 veste coupe-vent imperméable et respirante type gore-tex avec capuche.
- o 1 cape de pluie ou un sursac si vous possédez la veste ci-dessus.
- o 1 pantalon de trekking ample.
- o 1 surpantalon imperméable et respirant type gore-tex (si votre budget vous le permet)
- o 1 caleçon (peut-être utilisé le soir à l'étape).
- o Chaussettes de marche (1 paire pour 2 à 3 jours de marche) Privilégier la laine ou les chaussettes spécifiques randonnée. Attention au coton pour les ampoules.
- o 1 paire de chaussures de randonnée tenant bien la cheville et imperméables à semelle type Vibram. Pensez à « tester » auparavant les chaussures neuves et celles inutilisées depuis longtemps. Proscrire absolument les bottes et après-skis.
- o 1 paire de guètres.
- o Des sous-vêtements.
- o 1 maillot de bain (facultatif).
- o 1 pantalon confortable pour le soir.
- o 1 paire de chaussures de détente légères pour le soir.

Equipement

- o 1 sac à dos de 35/40 litres à armature souple, muni d'une ceinture ventrale et permettant d'accrocher les raquettes.
- o Un grand sac plastique permettant de protéger l'intérieur du sac à dos.
- o 1 paire de lunettes de soleil d'excellente qualité avec protection latérale.

o 1 thermos ou une gourde de préférence isotherme (1,5 litre minimum).
o 1 couteau de poche type Opinel.
o 1 petite pochette (de préférence étanche) pour mettre son argent, carte d'identité, carte vitale et contrat d'assistance.
o Nécessaire de toilette (privilégiez l'indispensable, les petites contenances, les échantillons et les kits de voyages).
o 1 serviette de toilette qui sèche rapidement.
o Boules Quiès ou tampon Ear (facultatif).
o Papier toilette + 1 briquet.
o Crème solaire + écran labial.
o Boite plastique hermétique (contenance 0,5 l minimum) + gobelet + couverts.
o 1 frontale ou lampe de poche.
o 1 couverture de survie.
o Appareil-photo, jumelles (facultatif).

Pharmacie personnelle
o Vos médicaments habituels.
o Médicaments contre la douleur : paracétamol de préférence.
o Pastilles contre le mal de gorge.
o Bande adhésive élastique, type Elastoplaste en 8 cm de large.
o Jeux de pansements adhésifs + compresses désinfectantes.
o Double peau (type Compeed ou SOS ampoules).
o 1 pince à épiler.

DATES ET PRIX

DATES ET PRIX

Dates du lundi au samedi	Prix par personne
Du 29 janvier au 03 février 2024	845 €
Du 05 au 10 février 2024	885 €
Du 12 au 17 février 2024	885 €
Du 19 au 24 février 2024	885 €
Du 26 février au 02 mars 2024	885 €
Du 04 au 09 mars 2024	845 €

Supplément chambre individuelle : 120 €

LE PRIX COMPREND
- les frais d'organisation et l'encadrement
- la nourriture et l'hébergement (base chambre double) en pension complète

- le prêt des raquettes et des bâtons
- les transferts et visites prévus au programme

LE PRIX NE COMPREND PAS

- les boissons et dépenses personnelles
- le supplément chambre individuelle 120 € (sous réserve de disponibilité)
- le moyen de transport jusqu'au lieu de rendez vous
- l'équipement individuel
- tout ce qui n'est pas mentionné dans le prix comprend
- l'assurance annulation - assistance rapatriement interruption de séjour 4.8 %

POUR EN SAVOIR PLUS

DESCRIPTION

INFORMATION SUR LA REGION

Le Massif des Bauges, Parc naturel régional, se situe dans les Alpes entre la Savoie et la Haute Savoie. Il est proche des villes d'Annecy, Aix-les-Bains, Chambéry et Albertville. De loin, il ressemble à une forteresse inaccessible, mais ne vous fiez pas aux apparences ! En son sein, le paysage se décline en villages blottis entre prairies et forêts.
Suivant votre fantaisie, six accès vous permettent d'y entrer. Et vous y découvrirez un îlot de nature préservée, qui a su dompter le temps et échapper à la foule.
Ses habitants, les Baujus, sauront vous faire partager l'amour de leur pays. A pied, à cheval, avec un âne, à vélo, en parapente, à ski, ou en raquettes, le massif des Bauges est un terrain de découvertes pour les randonneurs de tout niveau.
Les montagnes abritent une flore et une faune remarquables et variées, notamment dans la Réserve Nationale de Chasse et de Faune sauvage des Bauges qui protège chamois, mouflons, marmottes, tétras...
Les paysages du Massif des Bauges sont un régal pour les yeux, et la "Tome des Bauges", AOC, un régal pour le palais. Loin de la foule, "en Bauges on est bien !", les connaisseurs le savent…..
Sans oublier la fameuse « argenterie des Bauges » qui fait maintenant la fierté des Baujus, alors qu'il y a un siècle on se moquait d'eux car ils n'étaient pas assez riches pour se payer des couverts en argent, donc ils les fabriquaient eux-mêmes en bois !

BIBLIOGRAPHIE

- " Les vallées des Bauges " , Abbé François GEX, Editions Bauges Diffusion.
- " Le loup n'a jamais mangé l'hiver " , Mémoires d'André GALLICE, poète paysan bauju, Editions Curandera.
- "Les Bauges " ALPIRANDO, novembre 89, p 64.
- "La Savoie Vagabonde", Tome 1, Jean-Marie JEUDY, Editions Glénat.
- ALPES MAGAZINE n°34, août 95, " Les Bauges , une île douce et verte ".
- ALPES MAGAZINE n°40, août 96, " Les Parcs des Alpes ", p 16.
- ALPES MAGAZINE n°61 février 2000, " Neige et traces dans les Bauges ", p 77.

- ALPES MAGAZINE n°64, juillet 2000, " Les Parcs alpins ", p 32.
- ALPES MAGAZINE n°85, janvier 2004 " Sur la ligne bleue des Bauges ", p 68.
- TERRE SAUVAGE n° 190 , janvier 2004, « randonnées nature dans les Bauges »
- TERRE SAUVAGE n° 239 juin 2008, « BAUGES, la nature a du goût »

CARTOGRAPHIE

1 / 50 000 Didier Richard " Massif des Bornes-Bauges "
1 / 25 000 IGN 3332 OT Chambéry Lac du Bourget.
1 / 25 000 IGN 3432 OT Massif des Bauges.
1 / 25 000 IGN 3431 OT Lac d'Annecy.

Filmographie : « KNOCK » de Guy LEFRANC (1951) avec Louis JOUVET, " La dernière saison " de Pierre BECCU, « Mon petit doigt m'a dit » de Pascal THOMAS, avec Catherine FROT et André DUSSOLIER,

ADRESSES UTILES

Itinéraire : www.viamichelin.fr
SNCF **:** Tel :0 892 35 35 35 ou http://www.voyages-sncf.com
Co-voiturage : www.covoiturage.fr www.123envoiture.com www.allostop.net
Parc Naturel des Bauges : www.parcdesbauges.com

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

Nos conditions générales de vente complètes sont disponibles sur notre site Internet **www.arcanson.com/reservations-annulations-cgv/** ou sur simple demande.
Nous vous rappelons que tout achat d'un séjour implique leur acceptation.
Vous trouverez ci-dessous les informations clés concernant les modalités d'inscription, d'annulation et les assurances.

INSCRIPTION

Quand réserver ?

Le plus tôt possible, car ainsi vous augmentez les chances de départ de votre séjour et de la disponibilité de vos critères d'hébergement.
Un séjour est assuré lorsqu'il y a suffisamment d'inscrits pour que le départ soit confirmé. Conformément à la loi, nous prenons une décision définitive :

- 20 jours avant le départ pour un séjour dont la durée dépasse 6 jours
- 7 jours avant le départ pour un séjour dont la durée est de 2 à 6 jours

Si le séjour est annulé, nous vous en avisons immédiatement et vous proposons plusieurs solutions de remplacement. Si aucune ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

Comment réserver ?

L'inscription est effective dès que nous recevons votre bulletin d'inscription accompagné d'un acompte de 35 % (à plus de 35 jours du départ) ou de la totalité du règlement (à moins de 35 jours du départ).

Nous vous informons que la personne qui effectue l'inscription au nom et pour le compte des différents participants au séjour s'engage à transmettre à chaque participant les informations fournies par nos soins concernant le séjour.

Pour vous inscrire, 2 alternatives :

Par internet :
Rendez-vous sur notre site : www.arcanson.com. Choisissez le circuit et, dans l'onglet « Dates et Prix », cliquez sur le bouton "Réserver" à côté de votre date de départ. Remplissez alors le formulaire qui s'affiche, et réglez directement en ligne avec votre carte bancaire.

À moins de 15 jours du départ, vous réglez impérativement par carte bancaire.

Par courrier :
Remplissez un bulletin d'inscription (disponible sur simple demande) et retournez-le nous par courrier, accompagné de votre règlement :

- Par carte bancaire par téléphone au 04 76 95 23 51
- Par chèque bancaire à l'ordre d'Arcanson
- Par virement (frais à votre charge)

Toute inscription sur papier libre suppose que vous acceptiez nos conditions de vente.

Confirmation de réservation :

Après vérification des disponibilités en fonction des critères et dates choisis, votre inscription sera confirmée par ARCANSON par l'envoi d'un e-mail ou d'un courrier, accompagné de votre reçu.

Si le séjour souscrit est complet et/ou indisponible, ARCANSON procèdera au remboursement de l'intégralité des sommes versées, sans aucune retenue.

Attendez cette confirmation pour acheter vos titres de transport.
Pour les séjours accompagnés, si vous venez en train, attendez que le séjour soit assuré pour prendre votre billet, puisque certains billets ne sont pas remboursables et/ou pas échangeables.

ANNULATION

Annulation avant la date de départ du voyage de votre part

Si vous vous trouvez dans l'obligation d'annuler votre séjour avant son commencement (date de départ), vous devez en informer ARCANSON et l'assureur par tout moyen écrit permettant d'obtenir un accusé réception. C'est la date d'émission de l'écrit qui sera retenue comme date pour facturer les frais d'annulation.

L'annulation du séjour ne dispense pas du paiement intégral du prix du séjour ; toute procédure de remboursement par l'assurance ne peut être entamée qu'à cette condition.

En cas d'annulation de votre part, il sera facturé **les frais d'annulation** ci-dessous :

- À 31 jours du départ et plus : 10% du prix du séjour, avec un minimum de 60€ par personne.
- De 30 à 21 jours : 35% du prix du séjour.
- De 20 à 14 jours : 50% du prix du séjour.
- De 13 à 2 jours : 75% du prix du séjour.
- La veille ou le jour du départ : 90% du prix du séjour.

Ces retenues seront remboursées par l'assurance - si vous en avez souscrit une – en cas d'annulation justifiée, déduction faite des frais forfaitaires, des frais d'inscription et de la prime d'assurance.
Les 10% du montant du séjour ou la somme forfaitaire de 60 € / pers. retenus en cas d'annulation à plus de 31 jours du départ ne sont pas couverts par l'assurance.

Tout séjour entamé est intégralement dû. Une annulation intervenant après le 1er jour (une fois le séjour débuté) ne donne lieu à aucun remboursement.

Tout participant ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

Modifications / Interruption des prestations à la demande du voyageur

Après l'inscription au séjour et avant la date de départ, toute demande de modification de prestations (changement de séjour, de dates, d'hébergement, du nombre de personnes, du type de prestations...), ne peut intervenir qu'avec l'accord préalable d'ARCANSON et le paiement à ARCANSON des frais induits (au minimum 65€ / personne). Faute d'encaissement, ARCANSON ne saurait être tenue de procéder aux modifications souhaitées.

Cas particulier des séjours liberté : les conditions de modification ci-dessus s'appliquent excepté si vous souhaitez changer de programme ou de dates. Il s'agit alors d'une annulation. Par conséquent, les frais du barème d'annulation s'appliquent.

Pour tous : à compter de la date du départ, toute demande de modification et/ou de non réalisation de toute ou partie des prestations du séjour ne donnera lieu à aucun

remboursement des prestations initiales. Toute nouvelle prestation demandée au cours du séjour sera à payer préalablement auprès d'ARCANSON ou des prestataires désignés.

ASSURANCES

ARCANSON vous propose 3 formules d'assurance.
Nous vous invitons à vérifier que vous ne bénéficiez pas par ailleurs de ces garanties. Les garanties, conditions générales et particulières de ces assurances ainsi que le document d'information produit correspondant sont consultables sur le site www.arcanson.com/assurances ou sur demande.

Ces contrats sont souscrits auprès d'**ASSURINCO**, spécialiste de l'assurance tourisme et loisirs.

L'assurance proposée doit être souscrite au moment de l'inscription.
Attention, ces contrats s'adressent uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France, dans un autre pays de l'Union Européenne, ou en Suisse.

Les 3 formules d'assurance sont les suivantes :

- **Assurance Annulation + Extension Épidémies (A) -** 3,4% du prix total du voyage.
- **Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement + Extension Épidémies (B) -** 2,0% du prix total du voyage. Attention, la garantie Responsabilité Civile à l'étranger ne couvre que les résidents domiciliés en France et DOM.
- **Assurance Multirisques (C) -** 4,8% du prix total du voyage. Cette assurance reprend les garanties des assurances annulation (A) et assistance rapatriement (B), elle est complétée par deux garanties : Interruption de séjour et Retard de transport.

Vous devez au minimum être couvert pour l'« Assistance Rapatriement ». Si vous ne souscrivez pas à notre couverture, vous devez nous fournir une attestation d'assistance rapatriement et nous signer une décharge. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus. Vérifiez également que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé.

ARCANSON - 2195 route de la Croix Perrin - Les Gaillardes
38112 AUTRANS-MEAUDRE EN VERCORS - FRANCE

Tel : (33) 04 76 95 23 51
E-Mail : contact@arcanson.com Web : www.arcanson.com
Gîte de France (3 épis) - Agence de voyage IM.038.10.0015. Sarl au capital de 10 000€.
RCS de Grenoble B 384571808
Garant : Groupama Assurance-Crédit : 132, rue des 3 Fontanot 92 000 Nanterre
RCP : MMA, 38 av. Victor Hugo 26000 Valence